

DEVENEZ PARLEMENTAIRES.....

.....Pour découvrir ce que la Sécurité Sociale tolère pour le remboursement de vos soins dentaires les plus courants

Selon que vous êtes un parlementaire (député, sénateur) ou ...un simple assuré social
Si l'écart est aussi important, c'est parce que la Sécurité sociale admet que les parlementaires doivent bénéficier de soins modernes, corrects et correctement honorés.

	PARLEMENTAIRES	ASSURES SOCIAUX du REGIME GENERAL
Extraction simple	260 Francs	95,9 Francs
Séance détartrage	423 Francs / séance (5 séances / an)	108,5 Francs / séance (2 séances maximum / an)
Traitement des racines d'une molaire	1.202,40 Francs	482,72 Francs
Examen clinique pour maladies gingivales	846 Francs	77 Francs
Chirurgie des gencives	3.807,00 Francs	Non remboursée
Pour un implant	8.710,00 Francs	Non remboursé
Couronne céramo-métallique sur faux moignon-or	6.207,00 Francs	493,50 Francs

EXEMPLES COMPARATIFS DES PRESTATIONS SUR LES SOINS DENTAIRES OPPOSABLES APPLIQUES AUX PARLEMENTAIRES ET AUX ASSURES SOCIAUX

Si à votre tour, vous estimez que vos soins dentaires doivent bien valoir ceux des parlementaires Soutenez l'action des chirurgiens-dentistes et de tous les professionnels de santé pour une médecine de qualité

A moins que vous ne préfériez l'autre solution :

VOUS PRESENTER AUX PROCHAINES ELECTIONS LEGISLATIVES !